

59^{ème} session du Conseil exécutif de la COI-UNESCO

Siège de l'UNESCO, Paris, France – du 30 juin au 3 juillet 2026

Participation au Conseil exécutif de la COI-UNESCO.

Tâche 1.1.9.2 UNESCO-COI – Conseil exécutif

Synthèse générale

- Le rapport du Secrétaire exécutif a souligné la pression croissante qui pèse sur l'océan et la nécessité de renforcer le GOOS, l'IODE et la coopération multilatérale en matière océanographique.
- Parmi les principales priorités figuraient l'observation des océans, l'architecture des données de la COI, la résilience des petits États insulaires en développement (PEID), le programme « Tsunami Ready », l'aménagement de l'espace marin et la Décennie des océans.
- La Commission européenne a présenté l'initiative OceanEye visant à renforcer les infrastructures d'observation des océans et à préserver la santé des océans.
- L'intervention de l'OHI a réaffirmé la coopération avec la COI, le GOOS et la GEBCO, en mettant l'accent sur la bathymétrie, l'initiative « Seabed 2030 » et la profondeur en tant que variable océanique essentielle.

Détails :

La 59^{ème} session du Conseil exécutif (CE) de la COI-UNESCO s'est tenue à Paris du 30 juin au 3 juillet 2026, au siège de l'UNESCO. Le Secrétariat de l'OHI a participé à la session du CE en tant qu'observateur et était représenté par son Directeur, Luigi Sinapi, et son adjoint aux Directeurs, Samuel Harper.

Le 30 juin, à la suite du discours d'ouverture prononcé au nom du Directeur général de l'UNESCO, qui a mis en exergue le rôle central de l'océan, confronté à des pressions croissantes, ainsi que l'importance de la COI en tant que plateforme multilatérale et du GOOS en tant que système mondial d'observation de l'océan pour faire progresser les connaissances océaniques et apporter des réponses concrètes aux défis actuels, il a été rappelé que la Nippon Foundation avait accordé un de 100 millions d'euros à la COI et à l'océan. Le secrétaire exécutif de la COI-UNESCO a ensuite présenté le « *Rapport du Secrétaire exécutif sur les travaux accomplis depuis la trente-troisième session de l'Assemblée (juillet 2025 – mai 2026)* ».



Le Secrétaire exécutif de la COI-UNESCO présentant son rapport

Le rapport du Secrétaire exécutif a mis en lumière la pression croissante exercée sur l'océan et la nécessité de renforcer la coopération multilatérale dans le domaine de l'océanographie, dans un contexte marqué par une incertitude environnementale et institutionnelle grandissante. Une attention particulière a été accordée au GOOS et à l'IODE, présentés comme des piliers essentiels de l'observation océanographique, de l'échange de données, de la sécurité maritime, de la protection de l'environnement et de la prise de décision fondées sur des données probantes. Le rapport a également mis en avant les efforts déployés par la COI pour mobiliser un soutien politique et financier accru, notamment

Le rapport du Secrétaire exécutif a mis en lumière la pression croissante exercée sur l'océan et la nécessité de renforcer la coopération multilatérale dans le domaine de l'océanographie, dans un contexte marqué par une incertitude environnementale et institutionnelle grandissante. Une attention particulière a été accordée au GOOS et à l'IODE, présentés comme des piliers essentiels de l'observation océanographique, de l'échange de données, de la sécurité maritime, de la protection de l'environnement et de la prise de décision fondées sur des données probantes. Le rapport a également mis en avant les efforts déployés par la COI pour mobiliser un soutien politique et financier accru, notamment

grâce à des partenaires clés tels que la Chine, la Norvège, l'Union européenne et la Nippon Foundation. Il a par ailleurs souligné l'importance de l'Accord sur la biodiversité au-delà de la juridiction nationale (BBNJ), du soutien apporté par la COI aux petits États insulaires en développement (PEID), des communautés prêtes à faire face aux tsunamis, de l'aménagement de l'espace marin, des plans en faveur d'un océan durable, ainsi que du renforcement de la résilience face à l'élévation du niveau de la mer et aux risques océaniques. La Décennie des océans a atteint son point médian avec un portefeuille en constante expansion de programmes mondiaux, de projets, de comités nationaux et de structures de coordination. Dans le même temps, le rapport a mis en évidence plusieurs défis majeurs, notamment des ressources limitées, des postes vacants et des retards affectant le GOOS, l'IODE et l'architecture des données de la COI, soulignant la nécessité d'une COI plus agile, mieux dotée en ressources et pleinement adaptée à l'ampleur de son mandat.



Le Directeur de l'OHI a félicité le Secrétaire exécutif et le Secréariat de la COI pour ce rapport exhaustif ainsi que pour le rôle moteur joué par la COI dans la promotion de l'observation océanique mondiale. Il a souligné l'engagement commun de la COI et de l'OHI en faveur de la résilience climatique, de la biodiversité marine, de la réduction des risques de catastrophe et de l'économie bleue durable. Il s'est félicité

des progrès réalisés par le GOOS et de l'importance accordée à l'intégration des réseaux d'observation, des normes et de la gestion des données, relevant les possibilités de renforcer davantage la coopération avec la GEBCO. Dans ce contexte, la bathymétrie a été présentée comme un référentiel spatial fondamental pour les sciences océaniques et les applications opérationnelles, tandis que les travaux menés dans le cadre de la GEBCO et du projet « Seabed 2030 » de la Nippon Foundation et de la GEBCO ont été salués comme un exemple remarquable de partenariat international et de partage ouvert des données. L'OHI s'est également félicitée de la collaboration en cours avec la COI et le GOOS en vue de la reconnaissance de la profondeur comme variable océanique essentielle, réaffirmant son engagement à poursuivre cette coopération au service de la Décennie des océans et au-delà.

À la suite du rapport du Secrétaire exécutif, le Conseil exécutif a examiné plusieurs rapports relatifs à un certain nombre d'activités présentant un intérêt pour l'OHI.

Point sur la mise en œuvre de l'Accord BBNJ

Le Conseil exécutif a été informé de l'avancement des travaux du groupe de travail de la COI sur la biodiversité au-delà des juridictions nationales (BBNJ), les discussions ayant mis en lumière les progrès réalisés pour positionner la COI comme un partenaire scientifique et technique clé dans la mise en œuvre de l'Accord BBNJ. La présentation a porté sur le rôle envisagé pour la COI dans le développement du mécanisme d'échange d'informations de la BBNJ, en s'appuyant sur ses compétences recon-

nues en matière de données océaniques, d'observations et de renforcement des capacités. Elle a également souligné les contributions potentielles de la COI dans les domaines du renforcement des capacités, du transfert de technologies marines et du futur organe scientifique et technique. À la suite de cette présentation, un débat animé s'est engagé sur l'opportunité pour la COI de répondre à un futur appel à manifestation d'intérêt portant sur la fourniture de la solution technique du mécanisme d'échange d'informations, avant même de solliciter l'approbation de l'Assemblée.

Le point sur la réforme de la gouvernance du GOOS

Le Conseil exécutif a reçu un point sur la réforme du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS), qui a débuté par un rappel du rôle central du GOOS dans la coordination des observations océaniques mondiales et de l'importance croissante de disposer de données océaniques durables pour soutenir la Décennie des océans et d'autres engagements internationaux. La présentation a souligné que le cadre de gouvernance actuel était devenu de plus en plus complexe et obsolète, ce qui engendre des difficultés en matière d'efficacité, d'alignement des parties prenantes et de viabilité à long terme. Les membres ont été informés que le processus de réforme est désormais engagé, les premiers travaux se concentrant sur la définition d'une mission et d'une proposition de valeur renouvelées, la rationalisation des modalités de gouvernance et la mise en place d'un cadre de responsabilité renforcé. Le modèle proposé maintient la COI et l'OMM en tant que coparrainants, tout en faisant évoluer le PNUE et le CIS vers un statut de partenaires. Il est également conçu pour accueillir de futurs partenaires, y compris les mécanismes établis dans le cadre de l'Accord sur la zone au-delà de la juridiction nationale (BBNJ).



L'adjoint aux Directeurs de l'OHI Harper a félicité la COI pour le travail entrepris en vue de réformer la gouvernance du GOOS et a réaffirmé l'engagement de l'OHI, par l'intermédiaire de la GEBCO, à présenter une proposition visant à intégrer la profondeur parmi les variables (EOV) océaniques essentielles. En outre, il a réaffirmé de l'OHI la volonté de travailler en partenariat sur la normalisation et l'interopérabilité des données à mesure que la réforme du GOOS se poursuit. Enfin, il a expliqué que le Secrétariat de la GEBCO, récemment mis en place, mettra à disposition des ressources accrues pour faciliter ces initiatives et d'autres encore.

Point sur le GLOSS

Le Conseil exécutif a examiné le plan de mise en œuvre du GLOSS (système Mondial d'observation du niveau de la mer) pour la période 2026-2030, qui définit une vision modernisée du GLOSS afin de répondre aux demandes croissantes en matière de surveillance du climat, d'alerte aux risques côtiers et d'océanographie opérationnelle. La présentation a mis en avant la transition vers un réseau mondial d'observation du niveau de la mer plus intégré, un renforcement de la gestion des données et de leur accessibilité, ainsi que des modalités de gouvernance révisées visant à améliorer la coordination, l'élaboration de normes et le développement des capacités. Le plan met également l'accent sur une collaboration plus étroite avec le GOOS, l'OMM et l'OHI, reconnaissant l'importance d'observations de haut niveau de la mer de haute qualité pour l'hydrographie, les référentiels verticaux, la navigation et la résilience côtière.

Présentation de l'initiative «OceanEye» de l'UE

Une présentation de l'initiative «OceanEye» de l'UE a été proposée lors d'un événement parallèle. Cette initiative phare dans le domaine de l'observation des océans vise à renforcer et à intégrer les systèmes d'observation océanique, à améliorer l'accès aux données océaniques, à accélérer l'innovation et à consolider la coopération internationale grâce au soutien apporté au Système mondial d'observation de l'océan (GOOS). A l'horizon 2035, elle ambitionne de positionner l'UE comme un acteur mondial de premier plan dans le domaine de l'intelligence océanique et des technologies d'observation des océans. Pour l'OHI, OceanEye revêt une importance particulière, dans la mesure où cette initiative permettra d'élargir l'accès à des données marines de haute qualité et de renforcer les partenariats sur lesquels reposent l'hydrographie, la cartographie des fonds marins et l'information géospatiale marine.

Photo :



Délégation de l'OHI à la 59^{ème} session du Conseil exécutif de la COI-UNESCO

La 60^{ème} session du Conseil exécutif de la COI-UNESCO se tiendra à Paris, en France, en juin 2028 (dates à confirmer).